 Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2004-177 R1	Diffusion : A	Date d'émission : 24 novembre 2004	Page : 1/2
	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.				
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : F-2004-177 édition originale		
Responsable de la navigabilité du matériel : MICROTURBO		Type(s) de matériel(s) : Groupes Auxiliaires de Puissance (GAP) Saphir 20, modèle 095		
Certificat(s) de type n° Néant Fiche(s) de données n° Néant				
Chapitre ATA : 49	Objet : Limitation du nombre de cycles ou de démarrages			

1. APPLICABILITE :

La présente consigne de navigabilité (CN) s'applique aux Groupes Auxiliaire de Puissance (GAP) Saphir 20, modèle 095.

Ces GAP sont installés sur les hélicoptères Super Puma 332 L2.

2. RAISONS :

Un cas de rupture du manchon, réf : 095-40-193-01, faisant la liaison entre la boîte accessoire et le générateur de gaz a été constaté en service.

La rupture du manchon peut entraîner une survitesse du générateur suivi d'un éclatement non contenu.

La présente CN permet de réduire ce risque en attendant que les causes de rupture du manchon soient déterminées et que des solutions soient trouvées.

La Révision 1 de cette CN réduit son applicabilité aux hélicoptères Super Puma 332 L2.


3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les actions suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de cette CN :

Introduction d'une limite de vie égale à 460 cycles sur les manchons réf : 095-40-193-01 (1 cycle = 1 démarrage).

Nota : tous les GAP Saphir 20 modèle 095 sont à ce jour équipés de ces manchons.

En conséquence les manchons réf : 095-40-193-01 ayant accumulé 460 cycles, ou plus, ne sont plus autorisés en service.

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2004-177 R1	Diffusion : A	Date d'émission : 24 novembre 2004	Page : 2/2
--	--	-------------------------	--	----------------------

4. DOCUMENT DE REFERENCE :

Bulletin de Service d'Alerte MICROTURBO 095-49A-10, édition originale.

5. DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

Edition originale : Dès réception à compter du 24 novembre 2004
Révision 1 : 04 décembre 2004.

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter:

MICROTURBO
M. P. Gimat
Chemin du pont de Rupé
31019 Toulouse Cedex 2 - France
Tél. : 05-61-37-55-92
Fax : 05-61-70-74-45

7. APPROBATION :

Cette Révision de CN est approuvée sous la référence AESA n° 2004-11120 du 17 novembre 2004.